

BULLETIN DE LIAISON DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bulletin n° 257

Mai 2002

52^{ème} année



Si on veut faire de grandes choses il faut se placer au milieu des hommes et non au-dessus d'eux.

MONTESQUIEU

ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE
B.P. 20 921 - 44 009 NANTES Cedex 1 - Téléphone : 02 40 40 73 46
E-Mail : asor.nantes@free.fr
Site internet : <http://asor44.free.fr>

-----oOo-----

CONVENTION ARMEE DE TERRE - ASOR de NANTES

Conformément à la loi du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense et à l'instruction n° 94/DEF/CAB/CSRM/SP du 19/10/2001, l'état-major de la RTNO a souhaité formaliser nos implications dans le lien entre la nation et ses forces armées.

Une convention a été signée le 14 janvier 2002 entre l'adjudant-chef de réserve Georges Hubert, Président de l'Association des Sous-officiers de Réserve de Nantes et le Général de corps d'armée Jean-Louis Blanchet, commandant la Région Terre Nord Ouest. Ce document définit les conditions d'intervention et d'aide de chacune des parties et couvre, entre autres, l'organisation des journées " découverte de la réserve et du monde militaire ", l'information de ces séances lors des Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) sur le site de Nantes, le recrutement de réservistes sans expérience militaire préalable et la constitution de piquets d'honneur à l'occasion des fêtes nationales. L'engagement du Président, accepté par le Bureau le 28 décembre 2001, a été ratifié à l'unanimité par l'assemblée générale du 10 février 2002.

Cette convention officialise notre rôle au profit de la Défense et des armées de notre Pays. Nous mesurons, avec fierté, la confiance accordée par le Commandement à nos actions de recrutement et à notre implication dans le domaine du lien entre les armées et le monde civil. Dans le même temps, cela nous impose de répondre par un travail de qualité et d'assumer avec efficacité les missions qui nous incombent.

RECRUTEMENT DE RESERVISTES SANS EXPERIENCE MILITAIRE PREALABLE

Par l'adjudant Gabriel Ludois

Nos premières actions de recrutement ont permis la signature de 18 engagements à servir dans la réserve (15 garçons et 3 filles, la plupart lycéens ou étudiants) affectés au 2^e Régiment de Dragons. A ce jour, ils ont suivi deux semaines d'instruction et ils poursuivront leur formation en juillet prochain. Nous travaillons à la constitution d'un deuxième peloton et, compte tenu de nos contacts, nous pensons oeuvrer au profit du 6^e Régiment du Génie vers la fin de cette année.



Depuis le début 2002, l'implication dans nos prestations de nos premiers réservistes issus directement du monde civil, montre leur volontariat et préfigure notre future réserve militaire, disponible, jeune et enthousiaste.

LE CODE DU SOLDAT

D'après la directive relative aux comportements dans l'armée de terre

- Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu.
- Il accomplit sa mission avec la volonté de gagner et de vaincre, et si nécessaire au péril de sa vie.
- Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations.
- Il obéit aux ordres, dans le respect des lois, des coutumes de la guerre et des conventions internationales.
- Il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.
- Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques, et développe sa compétence et sa force morale.
- Membre d'une communauté solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté.
- Attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité.
- Il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.
- Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse.
- Fier de son engagement, il est toujours et partout, un ambassadeur de son régiment, de l'armée de terre et de la France.

LES ORIGINES DE L'EMBLEME NATIONAL

Texte lu par le sergent Sébastien Burgaud le 10 février 2002

Emblème national de la République, le drapeau tricolore trouve son origine aux premiers jours de la Révolution française avec l'adoption, le 17 juillet 1789, de la cocarde réunissant les trois couleurs : le blanc du roi, le bleu et le rouge de la ville de Paris. La loi du 15 février 1794 fait du drapeau tricolore le pavillon national, en précisant sur les recommandations du peintre David, que le bleu devait être attaché à la hampe.

Ensemble ou séparément, les trois couleurs ont toujours figuré sur les emblèmes de la France :

La chape bleue de Saint-Martin, levée en 507 par Clovis contre les Wisigoths et par Charles Martel deux siècles plus tard contre les Sarrasins ;

L'oriflamme rouge de Saint-Denis, protecteur de la France, brandi pour la première fois par l'armée royale de Louis VI en 1124 face à l'invasion germanique et derrière lequel se rangèrent spontanément les premières milices communales, ancêtres de notre réserve ;

Enfin l'étendard blanc de Jeanne d'Arc, symbole de sa virginité, porté au sacre de Charles VII à Reims le 17 juillet 1429.

UN DRAPEAU POUR LES SOUS-OFFICIERS, OFFICIERS-MARINIERS ET MILITAIRES DU RANG

Le 10 février dernier, à l'issue de l'assemblée générale de l'ASOR de Nantes, les sous-officiers, officiers mariniers et militaires du rang de réserve de Loire-Atlantique ont reçu leur drapeau, réalisé grâce à l'aide financière du Conseil Général de notre département, au cours d'une cérémonie dans le cloître du mess de la garnison.



Placée sous le présidence de M. André Trillard, Sénateur, Président du Conseil Général de Loire-Atlantique et du Général Bruno Neveux, Représentant le Général de division de Zuchowicz, commandant l'état-major de Force n° 2, commandant d'Armes de la Place de Nantes, cette cérémonie s'est déroulée en présence de Messieurs Henri Duclos, Adjoint délégué, Représentant M. le député-maire de Nantes, Joël Guerriau, Vice-président du Conseil Général, maire de Saint-Sébastien-sur-Loire, du Colonel de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire départemental,

du Lieutenant-colonel Vandenberghe, commandant le Groupement de Gendarmerie départementale, du Lieutenant-colonel Grépat, Commandant par suppléance le 22^e Bataillon d'infanterie de marine. Assistaient également à cette remise : Madame Pinthier, Directrice du Service départemental de l'ONAC, le Commandant Séjalon, Chef de cabinet du général, commandant l'état-major de Force n° 2, le Lieutenant-colonel Marboeuf, Représentant les Officiers de réserve, le Capitaine de frégate Daniélou, Chef du Centre de préparation militaire marine " amiral Lancelot ", le major Bossard, le major Pied et l'adjudant-chef Boyer, Présidents des Sous-officiers de l'EMF n° 2, du 22^e BIMA et de la 9^e BLBMa.

Présenté enroulé par le sergent Jean-François Larrieu au Président du Conseil Général, celui-ci remettait le drapeau à l'adjudant-chef Hubert qui le confiait au Dragon Domitienne Declercq, réserviste issue directement du monde civil, benjamine de l'association et premier porte-drapeau de cet emblème.



A l'issue d'un dépôt de gerbes au Monument érigé à la mémoire de nos Grands Anciens morts au combat au sein des régiments d'infanterie nantais : les 65^e RI, 265^e RI et 116^e RI, le Président Trillard et le Général Neveux saluaient les emblèmes et porte-drapeau : des Officiers de réserve du District Nantais, des sous-officiers de réserve de Rennes, du Maine-et-Loire et des associations SOR de Châteaubriant, Saint-Nazaire et Nantes.

Un piquet sous les armes

Signalons que les honneurs étaient rendus par des sous-officiers et militaires du rang sous les armes (perception auprès du 22^e BIMA) affectés aux 2^e Régiment de Dragons, 3^e Régiment d'Infanterie de Marine et 6^e Régiment du Génie (Mch N. de Carné, Dragon E. Chauvin, Sgt P. Compas, Dragon O. Deroost, Cch L. Gollandeau, Sgt E. Guégan, Mdl T. Guillou, Cal C. Hocdé, Bch F. Nourisson, Sapeur O. Poisson, clairon : sergent J-F. Louiche). Le Mdl C. de Yrigoyen accompagnait les porteurs de gerbes : Dragons M-A. Boucher, F. Lepage et S. Royer et l'ensemble du dispositif se trouvait sous la responsabilité du major C. Lambert et de l'adjudant-chef G. Guillet.

VIN D'HONNEUR ET REMISE DE RECOMPENSES

Avant le vin d'honneur, Georges Hubert rappelait que cet emblème et son porte-drapeau assisteront aux

cérémonies organisées lors des fêtes nationales dans les communes ne pouvant bénéficier d'une présence militaire et auxquelles nous souhaitons proposer la participation d'un piquet d'honneur composé de réservistes. Il remerciait l'ensemble des Autorités d'honorer de leur présence cette cérémonie, les autorités militaires pour les facilités de déroulement, les camarades ayant fait le déplacement depuis Rennes et le Maine-et-Loire et les Présidents Garel de Machecoul et Rabu de Châteaubriant de leur soutien.

Ensuite, il récompensait les camarades suivants :

- Bernard de Tinguy, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire, gravement blessé en Indochine, premier militaire du rang accueilli en 1950 au sein de l'association de Nantes ;
- le major Claude Lambert, concepteur du site Internet asor44.free.fr ;
- le dragon Olivier Deroost, pour son travail de recrutement parmi ses camarades du lycée Livet.

Le Président Trillard indiquait sa satisfaction de présider cette remise et de la contribution du Conseil Général au profit du Devoir de mémoire par l'intermédiaire de l'aide apportée dans l'acquisition de ce drapeau.

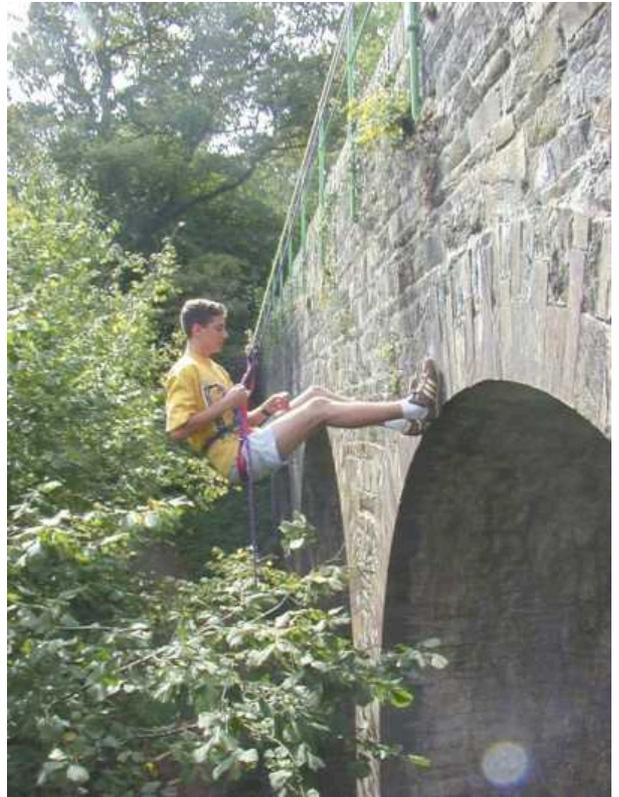
DECOUVERTE DE LA RESERVE MILITAIRE ET DU MONDE MILITAIRE

Par l'adjudant-chef Serge Goubert

Les séances se sont déroulées avec 35 stagiaires le 26 janvier et 48 le 16 mars 2002. A cette dernière journée, sur les 66 demandes reçues, nous relevions 18 défections dues principalement à une météo pluvieuse. Même si nous notons un bouche à oreilles, les inscriptions se produisent principalement en fonction de l'implication des intervenants lors des Journées d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Les activités se déroulent tout au long de la journée à un rythme soutenu : éducation physique militaire, lancer de grenades, utilisation et orientation de la carte, présentation de la boussole, et après un bref casse-croûte, divers ateliers d'information (secourisme, transmissions) ou d'audace : descente en rappel, tyroliennes, parcours d'orientation à l'aide de la carte au 1/20 000^e réalisée par l'ASOR de Nantes (dessin du maréchal-des-logis-chef Luc Friou).

La réussite des séances se trouve dans l'application de la Convention (cars du 22^e BIMa, P4 du 2^e RD) mais, également dans l'implication de la RTNO et des organismes de la Place (DMD, CSN, Etats-majors et Cirat).



Personnels à l'encadrement : Mch Benjamin Bernard, Adj Jean-Marie Brûlé, Mdl Sébastien Burgaud, Cal Cédric Cardin, Mch Nicolas de Carné, Mdl Paul Compas, Sgt Antony Dudognon, Mch Luc Friou, Mdl Thierry Guillou, Cch Jérôme Hoarau, Cal Christophe Hocdé, Adc Georges Hubert, Major Claude Lambert, Sgt Jean-François Louiche, Adj Patrice Morin, Bch Franck Nourisson, Sapeur Olivier Poisson, Adc Philippe Régnier et Mdl Christophe de Yrigoyen.

Par leur excellent travail d'accompagnement, nos jeunes réservistes, issus directement du monde civil, ont montré qu'il étaient devenus indispensables au bon déroulement de ces journées : Dragons Marc-André Boucher, Kévin Bourgeois, Eva Chauvin, Domitienne Declercq, Olivier Deroost, Laurent Durlot, Maud Fraval, Cécile Gallet, Benoît Lèbre, Medhi Nader, Jean-Frédéric Riani, Serge Royer.

Prochaines séances : les samedis 22 juin et 14 septembre 2002.

Encouragez les jeunes de votre entourage à participer à ces journées sur le terrain.

Renseignements et inscriptions : Tel & Fax : 02 40 40 73 46.

PIQUET D'HONNEUR

Par le Dragon Gabriel Alibert

Protocole oblige ; pour accueillir M. Jacques Floch, secrétaire d'Etat à la défense chargé des Anciens Combattants, lors d'une cérémonie au monument de la reddition de la poche de Saint-Nazaire à Bouvron, il se devait d'y avoir un piquet d'honneur. Mais qui ? Indisponibilité de la part des militaires d'active. Heureusement, sur la proposition de la Délégation militaire départementale, l'Etat-major de la Région Terre Nord Ouest a chargé l'Association des Sous-Officiers de réserve de Nantes et ses toutes nouvelles et jeunes recrues de constituer le piquet afin de rendre les honneurs militaires au cours de cette cérémonie.

C'est pourquoi, après une rapide répétition du " Présentez... armes ", de la constitution du piquet ainsi que la répartition des différentes tâches, sans oublier l'inspection de l'uniforme, nous quittâmes le quartier Mellinet, direction Bouvron.



Le secrétaire d'Etat à la défense ainsi que le colonel de Lassus Saint-Geniès, passèrent en revue le détachement puis procédèrent avec les élus locaux à un dépôt de gerbes, avant de saluer les nombreux porte-drapeau.

Première cérémonie officielle, premier stress, pour la rendre la plus digne possible. Car au delà d'une simple cérémonie, c'est l'honneur de pouvoir rendre hommage aux militaires et civils morts pour que la France puisse retrouver sa liberté si chère aux Français.

Piquet et porteurs de gerbe (sergent JF Larrieu, caporal-chef Laurent Gollandeau, Caporal Christophe Hocdé, Dragons Marc-André Boucher, Kévin Bourgeois, Hugues Bureau, Domitienne Declercq, Olivier Deroost, Laurent Durlot, Benoît Lèbre, Fabrice Lepage, Mehdi Nader, Serge Royer, Jean-Frédéric Riani - Clairon : sergent JF Louiche).

FEMINISATION : " CARTON JAUNE " POUR LE MINISTERE DE LA DEFENSE ?

L'Académie Française rappelle qu'il est inutile pour désigner un groupe de personnes composé d'hommes et de femmes, de répéter le même substantif ou le même pronom au féminin puis au masculin. Il convient tout d'abord de rappeler que les seuls féminins français en eure (prieure, supérieure...) sont ceux qui proviennent de comparatifs latins en - or. Aussi faut-il éviter absolument des néologismes tels que professeure, ingénieure, auteure, docteure, proviseure, procureure, rapporteure, réviseure, etc. Certaines formes, parfois rencontrées, sont d'autant plus absurdes que les féminins réguliers sont parfaitement attestés. Ainsi chercheure à la place de chercheuse, institutrice à la place de institutrice. On se gardera de même d'user de néologismes comme agente, cheffe, maîtresse de conférence, écrivaine, autrice... L'oreille autant que l'intelligence grammaticale devraient prévenir contre de telles aberrations lexicales.

Enfin seul le genre masculin, qui est le genre non marqué, peut traduire la nature indifférenciée des titres, grades, dignités et fonctions. Les termes chevalière, officière, députée, sénatrice, etc ne doivent être employés.

Pour l'Académie française, le choix systématique et irréfléchi de formes féminisées établit au contraire, à l'intérieur même de la langue, une ségrégation qui va à l'encontre du but recherché.

GEORGES HEBERT OU LA METHODE NATURELLE

Par le sergent Eric Roger

A l'heure où la France va vibrer à nouveau pour ses héros multimillionnaires vainqueurs de la dernière coupe du monde de football, où l'on tente de purger le sport de ses professionnels de la seringue et où l'on assiste au triste spectacle offert par certains membres du CIO rongés par la corruption, il n'est pas superflu de revenir quelques décennies en arrière pour se rappeler l'œuvre de Georges Hébert, de ses principes sur l'éducation physique et ses finalités.

L'homme d'abord, né en 1875 dans un milieu que l'on qualifiera de modeste, entre à 18 ans à l'École navale. Il semble dans un premier temps ne pas y trouver un état d'esprit conforme à celui qu'il espérait. C'est au sein des fusiliers marins, chargé de diriger les exercices de gymnastique, qu'Hébert affirme sa personnalité. Ses progrès en matière sportive, particulièrement en gymnastique, en font un soldat remarqué par ses supérieurs. La barrière entre simple marin et éducateur, il va la franchir après un sauvetage à la Martinique, où il put constater l'incapacité physique et mentale de certains chefs face à l'adversité. Il entre en 1903 à l'école de gymnastique de Lorient, où il n'hésite pas à proposer des innovations dans ce domaine particulier. Les réactions favorables des autorités à ses propositions sont les premiers témoignages de la reconnaissance de la méthode hébertiste. Dès lors, ses pratiques vont déclencher l'enthousiasme au point qu'en 1913, un mécène, le marquis de Polignac, crée un collège d'athlètes à Reims pour lui en offrir la direction. Il passera le reste de sa vie à se battre pour défendre ses méthodes contre les dérives de la pratique sportive.

Replacer l'homme dans des conditions primitives

Sa théorie, Hébert l'a élaborée en partie grâce aux voyages que son engagement dans la marine lui a donné l'occasion de faire. Il a ainsi pu remarquer, toujours lors de ses visites dans les îles, la remarquable santé des tribus primitives et leur impressionnante qualité athlétique par rapport à celle de ceux qui s'octroyaient le titre " d'hommes civilisés ". Pour permettre à ces derniers de se refaire une santé, tant physique que mentale, il fallait donc régénérer les capacités de l'homme en le replaçant dans des conditions primitives. Hébert va s'y employer. D'abord en distinguant dix activités : cinq de base (la marche, la course, le saut, le lancer, le porter) et cinq autres secondaires (le grimper, la lutte, la natation, la quadrupédie, l'équilibre). Par ces exercices, l'élève reproduit une expédition de recherche de nourriture en milieu sauvage.

Une séance de méthode naturelle dure environ quarante minutes, et est répartie en trois thèmes : d'abord un échauffement, ensuite un thème principal puis un thème secondaire. Au cours de ces séances, aucune indication technique n'est assénée pour la réalisation des exercices, on préfère laisser à l'élève le soin de trouver par lui-même le geste qui convient. En cela, Hébert est en contradiction complète avec les thèses majoritaires à l'époque, et encore aujourd'hui, avec une méthode suédoise trop rigide et contraignante.

La vraie force

Sa méthode n'avait pourtant pas voix au chapitre dans le premier tiers du siècle. La doctrine de l'époque favorisait alors l'analyse, la dissection de gestes appris les uns après les autres, comme pour les sciences mathématiques. Il refusait cet état de fait et préférait, par exemple, apprendre la natation dans une rivière plutôt que dans un gymnase suspendu à des cordes ! Autre principe de base de la théorie hébertiste : la pluridisciplinarité. Une trop grande spécialisation de l'élève ne le faisait progresser que dans un seul domaine, ce qui ne pouvait en aucun cas en faire un athlète complet. Pour Hébert, toutes les qualités physiques devaient être améliorées : c'est ce qu'il appelait la vraie force.

Le sport n'entrait dans sa théorie sur l'éducation physique que parce qu'il constituait une émulation. Mais on ne peut s'y consacrer exclusivement. Il tournait ainsi le dos au système de détection et de spécialisation précoce qui s'installait déjà dans le sport.

On a reproché à sa méthode d'être empirique et intuitive. Ses principes ne furent pas toujours compris et appliqués à bon escient. Mais, on doit considérer aujourd'hui que bon nombre de ses principes reviennent d'actualité, et il reste des traces indélébiles de son enseignement aussi bien dans les armées (parcours du combattant) ou dans la société (parcours de santé).

Les effets pervers du sport

En fait, Hébert a tenté d'anticiper les dérives que la pratique sportive a connu au cours du siècle dernier. Pour lui, le sport a progressivement perdu trois caractères essentiels : l'utilité, la mesure et l'altruisme. L'utilité, parce que l'activité physique n'est à l'origine qu'un moyen de préparer des luttes réelles. Or, en athlétisme par exemple, le lanceur de javelot se contente de lancer le plus loin possible mais, ne vise plus. La mesure ensuite, parce que le dépassement de soi systématiquement a des effets pervers. Les sports doivent être adaptés à chacun sinon, on en exclut les plus faibles pour n'en garder qu'une élite. L'altruisme enfin, parce que les pratiques corporelles n'ont de sens que dans un but de développement complet et harmonieux de la société. Le sport n'incite plus l'individu à se former pour, ensuite, s'impliquer physiquement et moralement pour les siens. Au contraire, il ne fait qu'entretenir une forme d'égoïsme et de vanité.

On le voit, Georges Hébert luttait contre la perte de sens que le développement de la pratique sportive, selon les théoriciens dominants, induisait inévitablement. Il voulait, par le biais de l'éducation physique, forger des

caractères, former des citoyens et non des stars du sport.

DEVOIR DE MEMOIRE

Par le maréchal-des-logis-chef Nicolas de Carné de Carnavalet, Sous-officier Traditions

Nos Emblèmes - ASOR de Nantes - et - Sous-officiers, Officiers-mariniers et Militaires du rang de réserve de Loire-Atlantique - nous représentaient :

1er février - Sergent Jean-François Larrieu (ASOR de Nantes, réserve citoyenne). Assemblée générale de l'Association des Officiers de réserve de Nantes. Dépôt de gerbes au Monument des 65^e, 265^e et 116^e R.I en présence du Général de division de Zuchowicz et du colonel de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire.

10 février - Sergent Jacques Riou (ASOR de Nantes, 6e RG). Remise du drapeau des sous-officiers, officiers-mariniers et militaires du rang de réserve de Loire-Atlantique.

02 mars - MDL C de Yrigoyen (ASOR de Nantes) et Dragon G Alibert (Réservistes de Loire-Atlantique). Monument de la reddition de la poche de Saint-Nazaire à Bouvron - Cérémonie présidée par M. Jacques Floch, secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, en présence de M. Michel Blangy, Préfet de la Région Pays de la Loire et de Loire-Atlantique, des Elus et du colonel de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire.

28 avril - Sergent Paul Compas (ASOR de Nantes) et Dragon Mehdi-Michel Nader (Réservistes de Loire-Atlantique).

Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation - Cérémonie au cimetière de la Chauvinière à Nantes présidée par M. Michel Blangy, Préfet de la Région des Pays la Loire et de Loire-Atlantique, en présence des Elus, du général Neveux, commandant par suppléance l'EMF n° 2, commandant d'armes de la Place de Nantes et du colonel de Lassus Saint-Geniès, Délégué militaire départemental.

STAGE D'INITIATION COMMANDO AU 6^e REGIMENT DU GENIE

Par le sergent Jacques Riou

Du 11 au 15 février 2002, avec 80 jeunes EVAT (engagés volontaires de l'armée de terre) de la 11^e compagnie, une vingtaine de réservistes de la 5^e compagnie a bénéficié d'un stage d'initiation commando au fort de Penthièvre situé dans la presqu'île de Quiberon.

Les stagiaires devaient y apprendre les rudiments des techniques commando en rûpant les treillis et en transpirant sur les obstacles des pistes d'audace. Le parcours individuel amenait chacun à surpasser ses propres limites pour acquérir ainsi une nouvelle aisance en renforçant sa confiance en soi. Le parcours collectif, permettait à travers ces efforts en commun de consolider la cohésion qui fait la force d'un groupe de combat.

La 11^e compagnie comportait un nombre significatif de personnels féminins que n'auraient pas reniées les amazones. Parfaitement intégrées dans les groupes, sur les épreuves, rien ne permettait de les distinguer de leurs homologues masculins ; du moins ... ni leur motivation, ni leur efficacité...

Durant cette semaine le ciel nous arrosait copieusement, notamment alors que nous étions en attente dans la fosse de départ ou serrés en " brochettes " sur les poutres du champ de mines puis, à gravir les marches géantes ; mais, ce déluge ne parvenait pas à éteindre notre enthousiasme. Avec quelques griffures et hématomes dus à notre inexpérience préalable, nous prenions la route du retour par un matin glacial ; le " général hiver " n'avait pas encore commencé sa retraite annuelle...

Cette expérience était pour nous particulièrement intéressante ; pour la majorité, c'était une première approche des techniques commando et, sans prétendre rivaliser avec les " bérêts verts ", cette formation nous sera utile dans la mesure où, bien qu'affectés dans un régiment du génie, comme toutes les compagnies de réserve nous recevons des missions de fantassins et ces nouvelles connaissances ne pourront qu'enrichir nos compétences et notre expérience.

L'étape suivante : une participation à un véritable stage commando en CEC ?

CREATION D'UN COMMANDEMENT DE LA MARINE A NANTES

A l'instar des ports de Dunkerque, du Havre, Bordeaux et Marseille, il sera créé le 1er septembre prochain à Nantes un Commandement de la Marine. L'officier supérieur et son état-major seront chargés d'entretenir les relations avec la communauté maritime, importante en Basse - Loire, compte tenu de la place du Port autonome de Nantes - Saint-Nazaire, port de commerce d'intérêt majeur de la façade Atlantique.

Rappelons que chacun de ces ports dispose d'un District de sûreté portuaire, état-major interarmées chargé d'assurer, en période de crise, la sécurité des installations et la sûreté des approvisionnements. Le District de sûreté portuaire de Nantes - Saint Nazaire, placé sous le commandement du général Bertrand Potel, a un

territoire de responsabilité qui englobe les zones portuaires situées entre Saint-Nazaire et Nantes ainsi que leurs itinéraires d'accès.

Signalons que la Préfecture maritime de Brest conservera la responsabilité de la zone côtière et maritime.

LA MUSIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE A NANTES LE 19 JUIN

Dans le cadre du 400^e anniversaire de la création des Troupes de Marine, à l'initiative de l'état-major de la 9^e Brigade Légère Blindée de Marine dont le poste de commandement se situe à Nantes, la Musique de l'armée de terre, anciennement Musique principale des Troupes de Marine, se produira à Nantes le 19 juin 2002.

Les personnels souhaitant apprécier le large répertoire musical de cette formation de prestige, découvriront dans la presse locale les horaires des prestations (défilé en ville et concert à la Cité des Congrès en soirée).

COURSE D'ORIENTATION

Par le maréchal-des-logis-chef Luc Friou

Entraînements en Forêt du Gâvre, un samedi par mois, à partir de 14 heures.

Prochaines séances : 04 mai - 15 juin

Afin de permettre la préparation des cartes, prévenir avant toute participation.

Renseignements : Luc FRIOU - T : 02 40 34 54 09 - e-mail : l.friou@free.fr

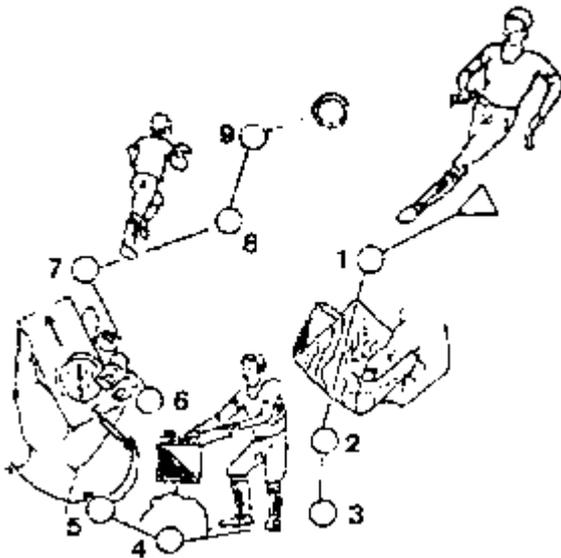
ASOR - Tel & Fax : 02 40 40 73 46 - e-mail : asor.nantes@free.fr

Compétitions " longues distances " :

7e Raid Bombis - 31 août 1er sept - Les Settons (58) - T : 03 80 52 69 39

7e Raid Azur- 28-29 septembre - Nans-les-pins (83) - T : 04 94 36 13 14

Autres épreuves au calendrier de la FFCO : www.ffco.asso.fr



SECTION TIR

Les entraînements se déroulent en partenariat avec le club de tir des Arquebusiers du Pays d'Ancenis :

- au stand de l'Aubinière à Ancenis (en principe les samedis et dimanches),

- au stand de tir du Bêle à Nantes (le 1er samedi matin de chaque mois).

Renseignements et inscriptions : adjudant-chef Philippe Régnier - Tel : 02 40 74 78 42 ou Po : 06 14 92 89 94

Site Internet : <http://arquebusiers.ancenis.free.fr>

CSA 22^e BIMa - GARNISON de NANTES

Plusieurs camarades réservistes ont rejoint la section TRIATHLON (natation, vélo et course à pieds) du Club Sportif des Armées du 22^e BIMa - Garnison de Nantes. Les réservistes intéressés par cette activité peuvent se renseigner auprès de l'ASOR : T 02 40 40 73 46 (créneaux piscine Jules Verne, de 7 h à 8 h les mardi et jeudi).

Adhésion au CSA : 13 Euros (85.27 F). Les membres du CSA peuvent, sans prendre de licence, participer à des épreuves " loisir et découverte " en s'acquittant d'une assurance à la journée (environ 10 Euros par épreuve).

CERCLE MESS DE GARNISON

Les sous-officiers de réserve peuvent, comme membres adhérents, accéder au cercle mess de garnison et bénéficier des prestations de restauration et d'hôtellerie. La carte de membre, gratuite, est à retirer à l'accueil sur présentation d'un justificatif du grade détenu. Cercle mess - 106, rue Gambetta - 44000 Nantes - T 02 51

86 75 00.

FOYER DU 22^e BIMa

Ne dévalisez plus les " Stocks américains ", achetez vos matériels à un moindre coût au Foyer du 22^e BIMa. Cessions aux militaires d'active, de réserve et personnels de la Défense de 13 h 15 à 13 h 45 - Tél : 02 28 24 27 31.

Renseignements pendant l'ouverture du Foyer de 12 h à 13 h 15 et de 18 h à 20 h - Tel : 02 28 24 25 45.

PROMOTION

1^{re} Classe : Sapeur Olivier Poisson

NAISSANCES

Alban chez le Capitaine et Madame Geoffroy Le Bigot, le 30 janvier 2002.

MARIAGE

Le sergent de réserve Jacques-Etienne Henry avec mademoiselle Véronique Clémenceau le 27 avril 2002 à Nantes.

DECES

Madame Joëssel et Monsieur Jacques Joëssel, Mère et Frère de notre Président d'Honneur, le MDL Bernard Joëssel,

Madame Régnier, veuve de notre ancien Président et Mère de notre camarade l'adjudant-chef Philippe Régnier

-----oOo-----

N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION 2002 : A.S.O.R. NANTES - C.C.P. NANTES 327 56 N

12 Euros (78.71 F) ou 19 Euros avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR

Tarifs jeunes (réservistes étudiants et les moins de 21 ans) :

6 Euros (39.36 F) ou 9,50 Euros avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR

-----oOo-----